

## **DELIBERATION N° 2024-01-11-04**

Séance du 11 janvier 2024

Point n° : Faculté de droit et des sciences politiques - M2 Villes et Territoires.

### **LE CONSEIL DE GESTION DE L'UFR DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES**

Après délibération, le conseil de gestion de droit et des sciences politiques

Approuve à l'unanimité les modifications de la maquette du M2 Villes et Territoires 2023/24 et 2024/2025.

Le document est annexé à la délibération.

Membres en exercice : 33

Nombre de votants : 33

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 4

Nantes, le 12/01/2024

Signature

Monsieur Olivier MENARD





		A compléter par l'UFR
Date de la CFVU visée		
UFR		Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Formation	Mention	M2 Villes et Territoires
	Parcours	Droit de l'environnement et de l'urbanisme
Objet de la demande		Modification de la maquette
Date du conseil de composante ayant validé la demande de changement		Janvier 2024
Nom du responsable des Masters Nom des responsables des formations		Marie CRESPIY DE CONNINCK Nicolas RAIMBAULT
Nom du responsable bureau des Masters		Vice-doyen aux formations Masters Samuel.sanchez@univ-nantes.fr
Tel		
Mail		

## EXPOSE DES MOTIFS

**Contexte et objectifs des modifications de maquettes :**

Dans le cadre de la construction de la nouvelle maquette du M2 Villes et territoires, l'équipe pédagogique a mené une réflexion sur les évaluations.

Dans certaines EC de la maquette, il est apparu qu'une note n'était pas pertinente dans 3 EC car elles reposent **sur l'implication étudiante**.

Ces 3 EC sont :

- **Le voyage d'étude** (travail collectif)
- **Organisation d'un colloque** (travail collectif)
- **Le stage** (Stage obligatoire de 4 mois minimum)

*Auparavant, le stage n'était pas évalué en lui-même, mais il donnait lieu à un travail de mémoire de recherche. De ce fait, le stage était évalué dans le cadre du mémoire.*

*Avec la nouvelle maquette et au regard des UE, le stage est passé dans l'UE « mise en situation professionnelle » et le mémoire dans l'UE « formation à la recherche ». Les modalités d'évaluation ont donc dû être dissociées.*

**Modalités de Contrôle des Connaissances  
MASTER 2 Villes et territoires**

Secrétariat : m2vt@univ-nantes.fr

SEMESTRE 1	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique	durée
	CM	TD		ECTS	Coef.		
<b>UEF1 - Urbanisme et transitions</b>			Obligatoire	10	10	Épreuve terminale écrite sur l'une ou plusieurs matières de l'unité	écrit 3h
Politiques foncières et d'habitat	20h				1		
Urban design	20h				1		
Enjeux patrimoniaux	22h				1		
Risques climatiques et villes	18h				1		
Mobilités urbaines	20h				1		
<b>UEC3 - Mondes urbains</b>			Obligatoire	5	5	contrôle continu	
Fabrique urbaine	20h				1		
Global urbanization: theories and cases studies	6h	6h			1		
<b>UEC2 - La pratique par le projet et mise en situation professionnelle</b>			Obligatoire	10	10	contrôle continu	
SIG et outils de représentation graphique		18h			1		
Atelier phase 1		120h			1		
Information et projet professionnel		3h			1		
<b>UEC3 - Formation à la recherche</b>			Obligatoire	5	5	Contrôle continu	
Atelier populaire d'urbanisme		24h					
<b>SEMESTRE 2</b>							
<b>UEF2 - Produire, coproduire la ville</b>			Obligatoire	5	5	Grand Oral	60 minutes de préparation + 30 minutes de passage (oral)
Contentieux, participation et communication	20h	6h			1		
Urbanisme opérationnel et financement urbain	20h	6h			1		
Aide à la décision en aménagement : recherche, études et conseils		12h			1		
<b>UEC2 - La pratique par le projet et mise en situation professionnelle</b>			Obligatoire	14	14	Contrôle continu	
Atelier d'analyse urbaine		35h			1		
Atelier professionnel phase 2		120h			1	Soutenance	
Information et projet professionnel		3h			1		
Stage		Référentiel	4 mois minimum				
<b>UEC3 - Mondes urbains</b>			Obligatoire	1	0	validé/non validé	
Voyage d'étude		20h					
<b>UEC4 - Formation à la recherche</b>			Obligatoire	10	10	contrôle continu et soutenance	note plancher = 8/20
Méthodologie du mémoire		24h					
Mémoire en lien avec le stage		Référentiel					
Colloque ANAU							